



Note de conjoncture

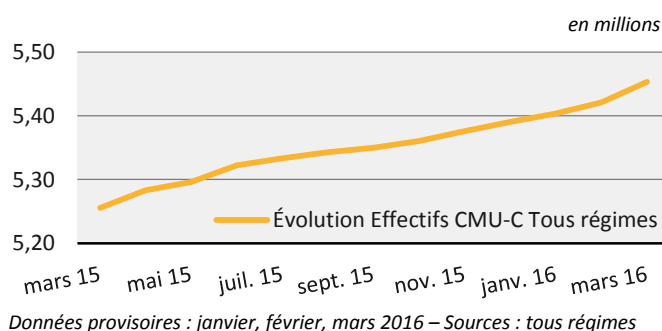
EFFECTIFS ET DÉPENSES DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU

LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C AU 31 MARS 2016

Avec 5,45 millions de bénéficiaires estimés au 31 mars 2016, pour l'ensemble des régimes et du territoire, les effectifs de la CMU-C ont augmenté de 3,8 % en un an, dont 4,3 % en métropole. Sur le premier trimestre 2016, la progression est de 1,2 %, dont 1,2 % en métropole et 0,5 % dans les Dom. Il s'agit d'une reprise de la croissance qui reste à confirmer après une phase de ralentissement qui s'était accentuée sur la fin de l'année 2015.

Effectifs des bénéficiaires de la CMU-C au 31 mars 2016 (en millions)			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
Tous régimes *	4,83	0,62	5,45
Évolution sur 3 mois	1,2%	0,5%	1,2%
Évolution sur un an	4,3%	-0,1%	3,8%
Régime général	4,31	0,59	4,90
Évolution sur 3 mois	1,2%	0,4%	1,1%
Évolution sur un an	4,0%	0,1%	3,5%

*Dont 0,66 million de bénéficiaires gérés par les organismes complémentaires



LES DÉPENSES POUR LA PART CMU-C DU RÉGIME GÉNÉRAL AU 31 MARS 2016

Au 31 mars 2016, la dépense totale de soins prise en charge pour les bénéficiaires de la CMU-C représente 1,81 Md€ (dépense en trésorerie). Le coût moyen par bénéficiaire s'établit à 422 € au régime général (métropole et Dom) ; il est en baisse de 1,2 % sur 12 mois. Ce coût est légèrement plus élevé en métropole que dans les Dom (respectivement 425 € et 405 €).

Concernant les soins hospitaliers, le coût moyen est de 109 € pour l'ensemble du territoire, soit près de trois fois moins que celui des soins de ville (313 €). Cependant, la diminution du coût moyen global est portée par l'hôpital (- 4,7 %). Elle concerne 75 départements en métropole et 3 dans les Dom.

Le coût moyen pour la ville est quant à lui stable sur 12 mois. Comparativement, le taux de croissance annuelle, en données brutes, des dépenses de soins de ville du régime général en métropole est de 2,3 % en mars 2016.

Les évolutions sont contrastées, entre le médicament (79 € / - 5,1 %), les honoraires des généralistes (45 € / - 4,0 %), les soins dentaires (26 € / 2,3 %) ou l'ensemble des forfaits CMU (71 € / 6,0 %).

Dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 31 mars 2016 Métropole et Dom				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 341 M€	5,3%	313 €	0,0%
Hôpital	469 M€	0,4%	109 €	-4,7%
Total	1 810 M€	4,0%	422 €	-1,2%

Dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 31 mars 2016 Métropole				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 162 M€	5,4%	312 €	-0,1%
Hôpital	417 M€	0,6%	112 €	-4,6%
Total	1 579 M€	4,1%	425 €	-1,3%

* ACM : année complète mobile

** Coût unitaire : rapport entre la dépense totale et l'effectif moyen annuel des ressortissants de la CNAMTS et des SLM dont la CMU-C est gérée par le régime obligatoire (4,29 M de bénéficiaires), métropole et Dom

LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PUMA AU TITRE DU RSA SOCLE AU 31 MARS 2016

À partir de janvier 2016, avec la mise en place de la PUMA (protection universelle maladie), seul les assurés affiliés sur critère de résidence et allocataires du RSA socle sont suivis par le Fonds CMU. En mars 2016, ils sont au nombre de 1,90 million (données brutes). Les allocataires du RSA socle ont un accès de plein droit à la CMU-C. Le suivi de ces allocataires permet de mesurer le non-recours à la CMU-C parmi ces assurés. Fin 2015, le taux de recours à la CMU-C des allocataires du RSA socle affiliés au titre de la résidence est de 79 %.

EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS

LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS AU 30 AVRIL 2016

Au 30 avril 2016, 1,39 million de personnes ont obtenu une attestation ACS. Sur les quatre premiers mois de l'année, ce nombre est de 494 651, en hausse de 8,6 % par rapport aux quatre premiers mois de l'année 2015.

À la même date, sur la base des données communiquées par les 11 groupements gestionnaires des nouveaux contrats ACS mis en place à compter du 1^{er} juillet 2015, on comptabilise près de 970 000 utilisateurs de l'aide sur les contrats A, B, C (le contrat A étant le contrat de premier niveau, le contrat B, le contrat de niveau intermédiaire et le contrat C, le contrat de niveau supérieur). En termes de flux, ce sont déjà plus d'un million de personnes qui ont ouvert un contrat A, B ou C depuis le 1^{er} juillet 2015.

Les contrats B et les contrats C demeurent à un niveau équivalent au sein des utilisateurs : 37,8 % en B, 39,6 % en C ; les contrats A sont moins souscrits : 22,6 %.

Mois	Nombre mensuel d'attestations ACS délivrées	Évolution (mois N/N-1)	Nombre de bénéficiaires au cours des 12 derniers mois	Nombre utilisateurs attestation à cette date ⁽¹⁾
avril-15	109 168	13,78%	1 264 744	985 536
mai-15	95 737	2,37%	1 266 958	—
juin-15	118 941	19,36%	1 286 250	—
juillet-15	112 201	15,65%	1 301 434	958 864
août-15	93 510	11,09%	1 310 766	—
septembre-15	109 600	7,91%	1 318 798	—
octobre-15	123 320	12,12%	1 332 126	982 528
novembre-15	120 501	18,49%	1 350 926	—
décembre-15	123 772	1,60%	1 352 871	—
janvier-16	119 317	6,52%	1 360 179	En cours
février-16	125 290	17,57%	1 378 905	—
mars-16	134 502	5,45%	1 385 859	—
avril-16	115 542	5,84%	1 392 233	—

(1) Anciens et nouveaux contrats confondus

Source : Régimes et Organismes complémentaires

Ouvertures mensuelles de contrats A, B, C et stock au 30 avril 2016				
Mois	Formule A	Formule B	Formule C	Total
2015 juil	7 718	12 153	14 097	33 968
2015 août	11 801	17 016	18 582	47 399
2015 sept	16 653	23 835	26 850	67 338
2015 oct	25 488	32 899	37 867	96 254
2015 nov	18 508	28 157	32 773	79 438
2015 déc	23 654	36 941	41 071	101 666
2016 janv	65 302	152 958	128 364	346 624
2016 févr	22 497	29 370	40 955	92 822
2016 mars	19 697	22 309	33 515	75 521
2016 avr	17 827	23 839	32 709	74 375
Totaux	229 145	379 477	406 783	1 015 405
Structure	22,5%	37,8%	39,8%	100,0%
Stock ⁽²⁾ à fin avril 2016	219 165	366 257	383 199	968 621
Structure	22,6%	37,8%	39,6%	100,0%

(2) Le stock tient compte des fins de contrats intervenues depuis l'entrée en vigueur de la réforme ACS

Source : Organismes complémentaires

TAXE DE SOLIDARITE ADDITIONNELLE

ASSIETTE DE LA TAXE DÉCLARÉE PAR LES ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES

L'assiette de la TSA pour la partie finançant le Fonds CMU s'établit à 10,02 Md€ sur le T1 2016. Elle est en baisse de 2,60 % par rapport au T1 2015. Le contrôle de l'assiette mis en œuvre par le Fonds CMU montre toutefois que cette baisse est principalement attribuable à trois organismes complémentaires. Ces derniers ont modifié leurs modalités déclaratives au premier trimestre 2016 (notamment en optant pour un paiement fractionné par quarts de la TSA comme ils y sont autorisés par la circulaire ministérielle du 28 décembre 2015). Dans ces trois situations, la baisse constatée est ainsi exceptionnelle et ne rend pas compte de la réalité du marché.

	Montant de l'assiette sur les 4 derniers trimestres (K€)	Taux d'évolution annuel (4TN / 4TN-1)	Taux d'évolution trimestriel (TN / TN-1)
T2 15	34 381 021	2,89%	1,02%
T3 15	34 605 890	2,93%	2,85%
T4 15	34 353 440	1,32%	-3,03%
T1 16	34 085 433	-0,63%	-2,60%

Source: Déclarations trimestrielles des OC
Montants hors taxe et hors contribution

En neutralisant les effets de ces changements de méthode déclarative, l'évolution de l'assiette du T1 16 passerait de - 2,60 % à - 0,48 % (- 49,6 millions d'euros).

En 2014 et 2015, il convient de rappeler que l'assiette avait été particulièrement dynamique au premier trimestre (respectivement + 3,5% et + 4,0 %) ce qui tend à nuancer l'interprétation de la baisse observée sur cette échéance.

